



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E100397

VALABLE JUSQU'AU 15/12/2023

ÉDITÉ LE 08/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2007

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 31/12/2015
100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 494 021 645 00010

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0042383-1

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP H49165Y1244000/001 591174/1

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP H49165Y1244000/001 591174/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2021

Raison sociale : COUPEL ELECTRICITE

LA GARGOILLERE
35320 LE SEL DE BRETAGNE

Téléphone : 02 99 44 60 65

Portable : 06 14 13 03 17

Fax :

Site Internet : www.coupelelectricite.fr

E-mail : reynald.coupele@cegetel.net

Responsabilité légale :

COUPEL REYNALD GÉRANT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/01/2023
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	16/12/2020
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement comprise entre 36 kVA et 250 kVA	16/12/2020
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	22/01/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	22/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	27/01/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	27/01/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	22/01/2021
o Ventilation mécanique	22/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.